

O+BVI

OVINS + BOVINS VIANDE

90 ha de STH - 300 brebis en système semi plein air et 57 Vaches Allaitantes en système naisseur

Ce système se rencontre en régions herbagères. Il est issu de reconversion lait-viande ou d'installations progressives. Le mouton est présent pour diversifier les produits, valoriser au mieux les prairies et réduire les besoins en investissements et en capitaux. Le chargement est relativement élevé en raison de la forte pression foncière et du bon potentiel des surfaces en herbe. Le pâturage est conduit avec une recherche de mixité ovins-bovins pour limiter le parasitisme des ovins et valoriser au maximum l'herbe. Les vaches et les brebis mettent bas en mars. Les ovins sont rentrés le minimum l'hiver pour bénéficier de l'herbe résiduelle des prairies.

Ovins et bovins sont complémentaires à plusieurs niveaux : valorisation des prairies et des bâtiments, travail, trésorerie.



LES MOYENS DE PRODUCTION

La main d'œuvre

- > 1 UTH + un appoint de main d'œuvre

Les surfaces

- > 90 ha de prairies permanentes à bon potentiel

Le troupeau

- > 250 brebis et 50 agnelles de race herbagère
- > 1 période d'agnelage au printemps
- > 1,18 agneau produit/femelle

Le troupeau bovin

- > 57 vaches allaitantes avec vente de broutards
- > 1 période de vêlage au printemps

Les bâtiments

- > Stabulation semi-paillée de 900 m² pour les bovins
- > Bâtiment de 670 m² pour le stockage fourrage et le logement des ovins

Le matériel

- > 1 tracteur 75 CV et 1 tracteur 95 CV
- > Faucheuse, faneur, andaineur
- > Presse en copropriété, Enrubanneuse en CUMA
- > Dérouleuse pailleuse



Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Normandie

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU OVIN

Le cheptel est composé de 300 femelles de race Texel.

La reproduction est conduite en une seule lutte principale en octobre/novembre, en lutte naturelle. Les agnelles ne sont pas luttées la première année. Bénéficiant de conditions de lutte favorables à l'herbe, en saison, les agnelages sont très groupés.

A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
			Lutte naturelle 250 ♀ 8 ♂						235 agnelages						Vente 303 agneaux

Le flushing est réalisé grâce à l'herbe, sur des surfaces réservées dès le mois d'août.

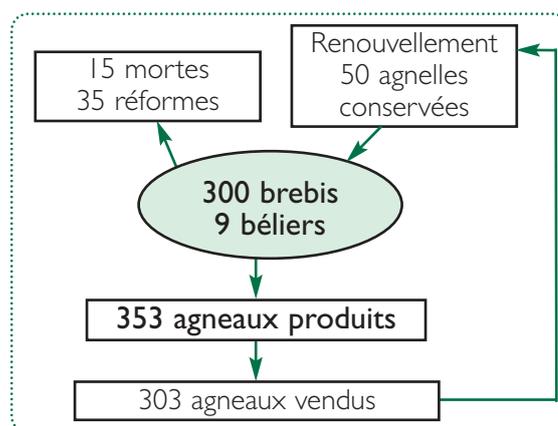
Le bon niveau génétique du troupeau est atteint grâce à une sélection rigoureuse. Il permet d'obtenir une bonne prolificité, des brebis laitières et une conformation correcte des agneaux.

Le renouvellement est réalisé intra troupeau. Un taux de renouvellement minimum de 18 % doit être respecté.

Les ventes d'agneaux s'étalent de juillet à octobre. Les agneaux sont vendus à 20 kg de carcasse en moyenne.

Résultats de reproduction

	Brebis	Troupeau
Taux mise bas	94 %	78 %
Prolificité	175 %	175 %
Mortalité agneaux	14 %	14 %
Productivité Numérique	141 %	118 %



L'ALIMENTATION DES OVINS

Les brebis allaitantes et leurs agneaux sortent au pâturage mi-avril.

Un sevrage principal intervient mi-juillet. Les brebis taries sont maintenues au pâturage, rationnées, grâce à un chargement élevé.

Les agneaux ne sont pas complémentés au printemps. Certains agneaux, finis, seront vendus au sevrage. Les agneaux les plus lourds sont ressortis pour une finition rapide à l'herbe, complémentés en pulpes sèches. Au total, 25 % des agneaux sont finis à l'herbe. Ce critère est déterminant dans la rentabilité de l'atelier mais il est très dépendant des conditions climatiques et de la dynamique de pousse de l'herbe. Les autres agneaux sont tondus et rentrés en bergerie. Ils sont alimentés à base de paille et d'aliment complet à 17% MAT.

Les brebis et les agnelles pâturent jusqu'en janvier. L'ensemble de la surface est clôturée pour accueillir des ovins. Le chargement hivernal ne doit pas dépasser 4 brebis/ha afin de ne pas pénaliser le démarrage de la végétation des prairies au printemps.



Avril	Printemps	Été/automne	Hiver
Niveau de chargement	15 brebis + agnx/ha 25 antenaises/ha	10 à 12 brebis/ha 15 à 17 antenaises/ha	3 à 4 brebis/ha
Besoins	18,7 ha	28 ha	90 ha

L'alimentation en bergerie repose sur du foin et un apport de concentré en quantité limitée, variable en fonction de la qualité du foin.

Les rations hivernales

Rations types (kg brut/j/brebis)

	Foin	Orge	Tourteau colza	CMV
Fin de gestation				
Brebis 1 agneau	1,4 kg	0,2 kg	0,1 kg	20 g
Brebis 2 agneaux	1,4 kg	0,3 kg	0,2 kg	20 g
Début de lactation				
Brebis 1 agneau	2,0 kg	0,4 kg	0,2 kg	20 g
Brebis 2 agneaux	2,3 kg	0,7 kg	0,4 kg	20 g
Entretien				
Entretien	1,3 kg	+ paille		



Les besoins alimentaires

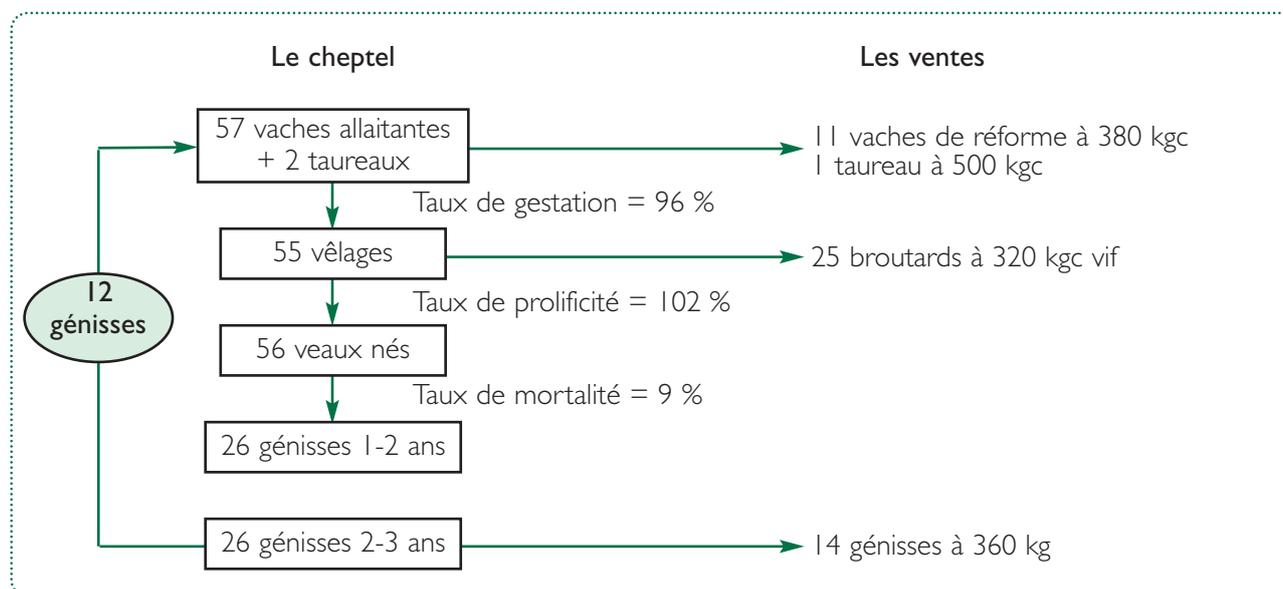
Le positionnement des agnelages par rapport à la pousse de l'herbe, la faible durée d'hivernage et la bonne maîtrise du pâturage permettent de limiter fortement les besoins en fourrages et en concentrés. La consommation de concentrés est de 94 kg/femelle (agneaux inclus).

Fourrages	kg brut	t brutes
Foin	130 kg	40 t
Paille	30 kg	9 t
Total fourrages	160 kg bruts 136 kg MS	49 t brutes 42 TMS

	Par brebis	Total
Concentrés	kg brut	t brutes
Céréales/pulpes sèches	31 kg	8,2 t
Tourteau colza	11 kg	3,2 t
Aliments complets 17 % MAT	51 kg	15,5 t
CMV	1 kg	0,3 t
Total concentrés	94 kg	27,2 t



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU BOVIN



Le cheptel est constitué de 57 vaches allaitantes de race Limousine choisie pour leurs qualités d'élevage. Les vêlages ont lieu en février/avril pour que l'alimentation à base d'herbe pâturée couvre les besoins de lactation. Le choix de cette période de vêlage permet également de limiter les besoins en stocks de fourrages, les exigences en bâtiments et les problèmes sanitaires. Les mâles sont vendus en broutards et les femelles sont conservées pour une valorisation en boucherie.

Les bovins rentrent en stabulation mi-novembre. Les vaches allaitantes et les génisses reçoivent une ration à base de foin et de concentrés fermiers à base de céréales et tourteaux azotés. L'enrubannage est réservé aux femelles en lactation et en finition.

Les veaux mâles sont complétés au pâturage à partir de début août, avec un aliment complet à 17% MAT.

La bonne qualité des fourrages pâturés et récoltés permet de limiter les apports de concentrés.

Les besoins alimentaires

	Par UGB	Total
Pâturage	Ares	Ha
Printemps	35 ares	33,4 ha
Été/automne	65 ares	62 ha
Fourrages	kg brut	t brutes
Enrubannage, foin	2 100 kg	200 t
Paille	100 kg	10 t
Total fourrages	2 200 kg bruts 1 650 kg MS	210 t brutes 159 TMS

	Par UGB	Total
Concentrés	kg brut	t brutes
Céréales/pulpes sèches	130 kg	12,4 t
Tourteau colza	91 kg	6 t
Aliments complets 17 % MAT	49 kg	5 t
CMV	12 kg	1,2 t
Total concentrés	252 kg	24,6 t



LA GESTION DES SURFACES

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Pâturage ovins/bovins 52,1 ha			Pâturage ovins/bovins 90 ha			Pâturage ovins/bovins 85,8 ha		Pâturage ovins/bovins 90 ha
Enrubannage 8 ha (4 TMS/ha) Foin 29,9 ha (4,5 TMS/ha)						Regain 4,2 ha		

La réussite économique de ce système repose sur la bonne gestion des surfaces en herbe et en particulier le pâturage. Celle-ci permet d'obtenir de bonnes croissances des agneaux et des brouards, de limiter le pourcentage d'agneaux finis à l'auge et de réaliser des stocks hivernaux suffisants.

Le pâturage mixte des ovins et des bovins, soit en « simultané », soit en « alterné » est fortement recommandé pour limiter le parasitisme des ovins et obtenir des prairies de qualité.

La qualité des prairies repose également sur des niveaux de chargement adaptés à la dynamique de la pousse de l'herbe, le fauchage des refus, le hersage des prairies au printemps et une fertilisation raisonnée. La valorisation du fumier disponible à raison d'un apport de 30 T/ha tous les 2 ans sur les prairies fauchées et de 20 T/ha tous les 5 ans sur les prairies uniquement pâturées permet de couvrir les besoins en P et K.

Un entretien calcique régulier des prairies est recommandé.

Azote (N)	Phosphore (P ₂ O ₅)	Potasse (K ₂ O)
57	0	0

Le système décrit est autosuffisant en fourrage à 90 % (10 % des stocks fourragers sont de la paille achetée), ce qui nécessite de récolter en première coupe 40 % de la surface.

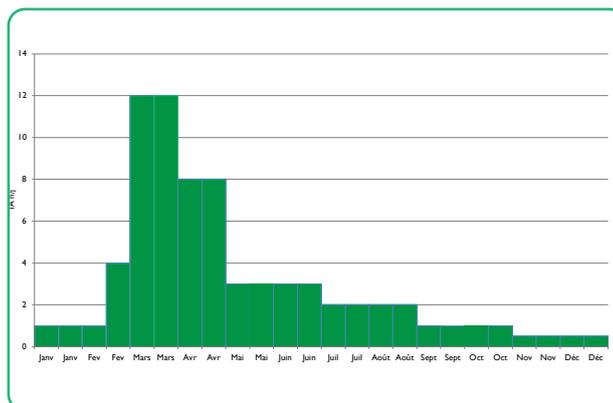
La priorité est donnée à la récolte de foin. L'enrubannage permet d'assurer des récoltes dans des conditions climatiques défavorables au foin et de réaliser des fauches précoces.

L'exploitation achète 120 T de paille dont 100 T de paille litière. La paille est achetée en andain, pressée et transportée avec le matériel de l'exploitation.



ZOOM SUR LE TRAVAIL LIÉ À L'ÉLEVAGE OVIN

La main d'œuvre est constituée du chef d'exploitation et d'un appoint de main d'œuvre ponctuel bénévole ou en entraide. Les pointes de travail interviennent en fin d'hiver pendant les agnelages et les vêlages.



Temps de travail d'astreinte de l'atelier ovin

Le travail d'astreinte ovin s'élève à 4 heures/brebis/jour. Le travail d'astreinte est concentré sur la période d'agnelage en mars et avril. Il est également constitué de la surveillance quotidienne et des soins aux agneaux au pâturage.

LE BILAN (en rythme de croisière - hors foncier)

ACTIF	Valeur	PASSIF	Valeur
Matériel	90 342 €	Capitaux propres	287 640 €
Bâtiments	170 184 €	Emprunts LMT	150 000 €
Cheptel	130 698 €		
Stock	46 416 €		
TOTAL	437 640 €		

L'actif de l'exploitation s'élève à 4 900 €/ha, ce qui est élevé. Le capital cheptel et bâtiment est important. Les ovins permettent de limiter l'apport de capitaux, ce qui est important en période d'installation.

L'installation dans ce système est difficile car elle nécessite un apport de capital important. L'installation dans ce système sera souvent progressive ou elle sera facilitée dans le cadre d'une transmission familiale.

Pour en savoir plus

Coordination

Delvalle Catherine
Institut de l'élevage
Chambre d'Agriculture de l'Aisne
catherine.delvalle@ma02.org
Tél. 03 23 97 54 14

Réseau ovins viande

Grenard Arnaud et Pype Stéphane
Chambre d'Agriculture Oise et Somme
arnaud.grenard@agri60.fr
stephane.pype@agri60.fr
Tél. 03 44 11 44 62

Vallet Emilie
Chambre d'Agriculture de l'Eure
emilie.vallet@eure.chambagri.fr
Tél. 02 32 47 35 67

Deguines Sylvie
Chambre d'Agriculture de Seine Maritime
sylvie.deguines@seine-maritime.chambagri.fr
Tél. 02 35 59 47 61

Dussenne Grégory
Chambre d'Agriculture du Nord et du Pas de Calais
gregory.dussenne@agriculture-npdc.fr
Tél. 03 21 60 57 70

Baudoux Jean
Chambre d'Agriculture de l'Orne, de la Manche et du Calvados
jean.baudoux@orne.chambagri.fr
Tél. 02 33 31 49 53

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, des Conseils régionaux de Normandie et Picardie, des Conseils généraux de l'Eure, de l'Oise et de l'Orne, de la Chambre d'agriculture de Normandie et FranceAgriMer.



DEPARTEMENT DE L'EURE



Mars 2013